

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Projet de décret pris pour l'application des articles 4 et 5 de la loi n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

Sur le fondement de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, le projet de décret pris pour l'application des articles 4 et 5 de la loi n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a été soumis à participation du public, sur le site internet du ministère de la transition écologique et solidaire du 17 mai 2018 au 7 juin 2018.

Le public a été invité à déposer ses commentaires sur la page dédiée.

1°/ Nombre et nature des observations formulées

Trois observations ont été formulées et publiées sur la page internet.

2°/ Synthèse

L'auteur des deux premières contributions note d'une part, une incohérence de rédaction d'un article du projet de décret et propose d'autre part, une simplification de rédaction d'un autre article.

La dernière contribution est une opposition de principe aux jeux Olympiques et Paralympiques.

3°/ Prise en compte des observations du public

Eu égard à la pertinence des observations formulées dans les deux premières contributions, une correction rédactionnelle a été apportée au projet de décret.